



Assemblée générale de l'AED, à Barcelone, les 3 et 4 février 2017



par Claire Dujardin,
SAF Toulouse

Créé en 1987 sous l'impulsion de Gérard BOULANGER, ancien président du SAF, avocat à Bordeaux, elle regroupe syndicats et organisations d'avocats d'Europe, et a pour vocation la défense des droits des citoyens et la préservation de l'indépendance des avocats à l'égard de tout pouvoir, qu'il soit politique, économique ou ordinal.

Neuf organisations européennes, comprenant des confrères belges, italiens, espagnols, allemands, hollandais, français, turcs, grecs... se réunissent trois à quatre fois par an, afin d'échanger sur leurs pratiques, comparer leur système judiciaire, initier des recours ou encore alerter sur les atteintes portées en Europe et dans le monde aux droits et libertés. Le SAF, membre fondateur de l'organisation, y est très actif et représenté actuellement par quatre membres, deux titulaires (Pascale Taelman et Florian BORG) et deux suppléantes (Isabelle RAFARD et Claire

DUJARDIN). Pascale Taelman en est l'actuelle présidente depuis 2016 et a été réélue, à l'unanimité, lors de cette assemblée générale.

Au cours de ces deux journées de discussion riches et passionnantes, le bilan qui a été porté par l'ensemble des confrères européens sur l'année 2016 est celui du constat alarmant des atteintes certaines et nombreuses à nos libertés : déplacements et accueil des migrants, état d'urgence et lois d'exception, défense de la défense, atteinte à l'État de droit en Turquie.

« Nous devons faire face à un temps de retour à des sociétés marquées par des politiques antisociales. L'Europe et le monde connaissent un populisme croissant. Par conséquent, les défenseurs des droits de l'Homme ont un rôle important à jouer. Peut-être parce que les pays réunis au sein du Conseil de l'Europe se tournent contre leur propre population et mettent en œuvre des politiques répressives, xénophobes et antidémocratiques », indique le secrétaire général, Robert SABATA, avocat en Espagne. L'AED a été particulièrement active en 2016 : journée de l'avocat menacé sur la Chine, très suivie ; succès du colloque commun SAF-AED sur l'immigration à Lille ; participation de l'AED, le ÇHD¹, ELDH², FEDL³ et MEDEL⁴ à la conférence internationale d'Ankara ; poursuite de la campagne européenne sur l'identification de la police ; nombreuses motions sur les atteintes à l'État de droit en Turquie et en soutien à nos confrères...

La situation des confrères en Turquie a été longuement évoquée à Barcelone. Notre



AVOCATS EUROPÉENS DÉMOCRATES
 ABOKATU DEMOKRATA EUROPARRAK
 AVRUPALI DEMOKRAT AVUKATLAR
 EUROPÄISCHE DEMOKRATISCHE RECHTSANWÄLTE
 ADVOCATS EUROPEUS DEMOCRATES
 ABOGADOS EUROPEOS DEMÓCRATAS
 AVVOCATI EUROPEI DEMOCRATICI
 EUROPESE DEMOKRATISCHE ADVOCATEN
 EUROPEAN DEMOCRATIC LAWYERS

À L'HEURE OÙ L'EUROPE
 CONNAÎT LES DIFFICULTÉS QUI
 SONT SUSCEPTIBLES D'ÉBRANLER
 SON PRINCIPE MÊME, IL NOUS
 FAUT, NOUS AED, MONTRER
 QU'UNE AUTRE EUROPE
 EST POSSIBLE, UNE EUROPE
 DE SOLIDARITÉ, DE LIBERTÉ
 ET DE RÉSISTANCE.

consœur turque, Serife Ceren Uysal de l'association turque ÇHD, a pu nous donner des informations concrètes sur les différents procès en cours (Demir Ramazan, Ayse Aciinikli, İrfan Arasan, Günay Dag, Hüseyin Bogatekin, Şefik Çelik, Adem Çalışçı, Ayşe Basar, Tamer Doğan et Mustafa Ruzgar...), sur les arrestations d'avocats turcs et les pratiques de l'État consistant à transférer régulièrement vers d'autres lieux de détention, pour éviter les rassemblements et maintenir l'isolement. Notre consœur nous indique que des actes de tortures à leur rencontre ont été signalés. Une discussion s'en est suivie sur les campagnes de soutien et de dénonciation qui peuvent être menées par nos pays, et l'idée de créer une plateforme commune d'informations et de soutien est lancée.

Comme le rappelle Pascale Taelman dans son rapport moral, « cette solidarité entre confrères sur le plan international ne doit pas nous faire perdre de vue les atteintes de plus en plus nombreuses aux droits de la défense dans nos propres pays. La vulnérabilité accrue des populations rendant l'accès à la justice plus difficile ; la remise en cause des systèmes d'aide juridictionnelle, la déjudiciarisation à marche forcée, les attaques répétées portées par certains rapports mettant en cause la déontologie des avocats, les poursuites disciplinaires diligentées contre certains d'entre eux pour avoir été trop « désagréables » au juge... sont autant de signes qui doivent nous alarmer et nous appeler à ne pas attendre qu'il soit trop tard pour réagir ». Une discussion va ainsi s'ouvrir avec le MEDEL, sur l'indépendance

de la Justice et le rapport avocat-magistrat pour l'année 2017.

L'année 2017 sera avant tout celle des 30 ans de l'AED, célébrés à Berlin. Un symbole fort, lieu chargé d'histoire. L'AED a été créée juste avant la chute du mur de Berlin et s'interroge, trente ans après, sur le devenir de l'État de droit en Europe : « Il me semble qu'à l'heure où l'Europe connaît les difficultés qui sont susceptibles d'ébranler son principe même, il nous faut, nous AED, montrer qu'une autre Europe est possible, une Europe de solidarité, de liberté et de résistance ». Tous à Berlin les 15 et 16 septembre ! ■

- 1 Cagdas Hukukcular Dernegi, association de juristes progressistes
- 2 European association of lawyers for democracy and world human rights
- 3 Fedl
- 4 Association des Magistrats européens pour la démocratie et les libertés